



Discours du dimanche 14 novembre 2021

**Cérémonie et inauguration d'une plaque commémorative
en hommage à Pierre-Claude de la Fléchère (1722-1790)**

Mesdames et Messieurs,

L'Association du Patrimoine juif genevois que je représente est heureuse de vous accueillir aujourd'hui à l'occasion de cette cérémonie en hommage à Pierre-Claude de la Fléchère, Comte de Veyrier, un homme des *Lumières* dont l'action politique et humaniste permit à cette cité d'écrire une des plus belles pages de son histoire et certainement aussi une des plus belles pages de l'histoire de l'Europe.

Mais tout d'abord, permettez-moi de souhaiter la bienvenue à M. le Comte Christophe de la Fléchère de Beauregard et à son épouse Mme la Comtesse, ainsi qu'aux autres membres de la famille de la Fléchère qui nous font l'immense honneur d'être présents ce jour pour honorer avec nous la mémoire de leur aïeul.

Je remercie également de sa présence, Mme Ruth Dreifuss, ancienne présidente de la Confédération Helvétique, dont nous connaissons l'attachement à l'histoire de cette remarquable cité et qui soutient chaleureusement nos activités.

Mes remerciements à Mme Anne Hilpold, Maire de Carouge ; à M. Jean-Marie Martin, Maire de Veyrier ; et à Mme Anny Martin, Maire d'Etrembières qui nous font également l'honneur d'être présents aujourd'hui.

Mes remerciements aux institutions juives genevoises qui se sont associées à notre projet commémoratif et à leurs représentants, Mme Roseline Cisier, présidente de la Communauté israélite de Genève, institution qui fut fondée dans ces murs en 1789 sous le vocable initial de Communauté juive de Carouge ; M. Michel Benveniste, représentant la Communauté juive libérale de Genève et le B'nai Brit'h Loge Henri Dunant de Genève ; M. Laurent Selvi, président de la CICAD (Coordination Intercommunautaire contre l'Antisémitisme et la Diffamation).

Mes remerciements à nos généreux mécènes qui soutiennent notre action :

La Fondation Francis et Marie-France Minkoff, la Georg Waechter Mémorial Foundation, la Fondation Edmond J. Safra, M. et Mme Norbert Cymbalista, M. Laurent Selvi, la Commune de Veyrier.

Mes remerciements à tous ceux qui ont aussi permis la réalisation de ce projet :

M. Thierry-Barbier Mueller, propriétaire de cet édifice, la commune de Carouge, l'Office du Patrimoine et des sites de la République et Canton de Genève.

Merci enfin aux membres de notre association et à vous tous qui êtes présents aujourd'hui.

Pierre-Claude de la Fléchère est né le 7 février 1722 dans le château des Terreaux, à Etrembières. Il est issu d'une des plus anciennes et illustres familles de Savoie dont le fief se trouvait au château de Beauregard, à Saint-Jeoire.

En 1769, délaissant son château des Terreaux, il en fait construire un nouveau à Veyrier et, unissant ses terres par l'acquisition de la seigneurie de Sierne, il obtient par la grâce de Charles-Emmanuel III l'érection du Comté de Veyrier en 1770.

Il s'attèle immédiatement à la modernisation de ce dernier, améliorant les voies de communication, asséchant les marais, reconstruisant l'église du village et projetant la construction du pont de Sierne. Ce terrien, qui est plutôt proche de ses sujets, n'est pas un féru des fastes de la Cour, qui l'ennuient au plus haut point. Cependant, il n'en garde pas moins un œil avisé sur les affaires de l'Etat. Il a très vite compris le parti à tirer de la situation géopolitique tout à fait exceptionnelle du territoire de Carouge acquis par le Royaume en 1754 à la suite du Traité de Turin qui mettait fin à des querelles incessantes entre la Maison de Savoie et la République de Genève.

En 1775, profitant du passage de sa majesté à Annemasse, il mande M. de Monloy pour présenter à son monarque les plans d'érection d'une ville nouvelle, celle de Carouge. Pour dynamiser l'essor économique de cette nouvelle cité, les autorités turinoises vont avoir l'idée de mettre en place une politique particulièrement libérale et novatrice pour l'époque en faisant appel, en grand nombre, à des étrangers et ce, quelles que soient leurs origines. Certes, dans un premier temps, l'article de la religion n'est pas encore tout à fait à l'ordre du jour et Carouge se singularise plutôt par un nombre impressionnant de débits de boissons et autres auberges qui accueillent prostituées et autres brigands pour le plus grand bonheur des voisins genevois qui trouvent là tous les divertissements défendus dans leur austère cité

En l'espace de quelques années, Carouge connaît néanmoins une expansion démographique et économique des plus remarquables. M. de la Fléchère sait cependant que cette réussite ne se concrétisera véritablement qu'en opérant une ouverture sur le plan de la religion.

En 1777, profitant d'une situation conflictuelle à Genève, qui vient de supprimer les cercles corporatistes, il invite les Francs-maçons à s'établir à Carouge où ils fondent trois loges maçonniques. Fort de ce premier succès, il demande en suivant la libre admission des protestants, tout en indiquant que « *Ce qui écarte et écartera toujours les genevois de venir à Carouge, c'est de n'y pouvoir exercer aucun acte de religion. Je ne plaide point leur cause, le gouvernement est trop éclairé pour ne pas savoir profiter de ces circonstances. Mais, Genève se dépeuplant et les habitants se retirant chez l'étranger, cela nuirait beaucoup à tout ce pays.* »

Les recommandations de Monsieur de la Fléchère furent sans aucun doute suivies, puisqu'en 1779, Victor-Amédée III autorisa leur établissement à Carouge, puis leur accorda la tolérance religieuse et civile en 1783.

Loin de s'en tenir à ces acquis, le Comte de Veyrier s'intéressa cette fois-ci aux Juifs en indiquant à Turin : « *La différence de religion ne fait aucun obstacle ici puisque on n'en parle pas plus que du grand Mogol* »

Tandis que l'intendant de la ville, Jean-Baptiste Foassat Friot, avançait des arguments économiques à ne pas négliger dans l'intérêt futur et immédiat de la cité, M. de la Fléchère allait quant à lui plus loin en déclarant : « *Il faut les accueillir, car ce sont des hommes faits à l'image de Dieu dont la religion doit durer jusqu'à la fin des temps selon les Ecritures Saintes* »

Des propos qui susciterent bien sûr quelques inquiétudes à Turin. Son frère cadet, le Comte de Châtillon, sous-gouverneur de l'Académie royale des Sciences et proche du pouvoir, lui répondit en effet : « *Je vous entends mon frère ; mais ne croyez pas que vous pouvez colporter ici, à Turin, les propos libéraux que vous propagez si aisément dans les rues de Carouge* »

Cette missive, si elle eut pour effet de calmer quelque peu les ardeurs du Comte de Veyrier, n'eut finalement aucune influence négative sur l'établissement des Juifs qui rapidement prirent pied dans la cité en bénéficiant d'une bienveillance peu coutumière pour l'époque.

Le 27 août 1787, Victor-Amédée III accordait en effet par décret royal la tolérance civile et religieuse à tous les Juifs établis dans cette ville, ainsi *qu'à tous ceux qui voudroient s'y établir.*

Début 1789, le Comte de Veyrier, qui avait fait construire cette grande demeure, décida de la prêter à la jeune communauté juive récemment formée afin d'y établir une synagogue, ainsi qu'une école. Elles fonctionneront jusqu'en 1859. Le premier étage abrita également une manufacture d'horlogerie, dirigée par Joseph Abraham, premier président de cette communauté.

Alors que les frissons de la Révolution française approchaient, le Comte de Veyrier proposa à Turin de faire construire à Carouge une Mosquée afin que puissent venir s'y établir des Mahométans.

Etonnante initiative, sachant qu'aucun musulman n'habitait Carouge et que ceux-ci se trouvaient à très grande distance du Royaume.

Pierre-Claude de la Fléchère caressait-il l'espoir de fonder à Carouge une petite Jérusalem d'Occident ? On peut se poser la question.

Toujours est-il que ce dernier vœu n'aboutira pas. Le Royaume de Sardaigne, inquiet par la Révolution de son puissant voisin, eut d'autres préoccupations plus urgentes, et le décès du Comte de Veyrier, en avril 1790, mit un terme à ce processus

unique en son genre. Reste cependant les intentions d'un homme en avance sur son temps qui laissera une empreinte indélébile sur cette cité et son histoire.

L'historien André Corboz conclura au fait que *nulle part ailleurs qu'à Carouge on appliqua le droit commun à tous les sujets.*

Ernest Ginsburger, Grand-Rabbin de Genève et grand historien également, dira même au sujet de ses coreligionnaires : *Il me semble que c'est la première fois dans l'histoire mondiale que de telles dispositions aussi libérales aient été prises à l'endroit des Juifs.*

L'abondante littérature qui a vu le jour sur cette période carougeoise ne manque pas en effet de relever l'exceptionnelle singularité de cette cité et de sa politique. De nombreux auteurs citeront bien sûr l'action du Comte de Veyrier, comme René-Louis Piachaud, dans *Les Annales de Carouge*, qui déclarera : « *Personne sans doute n'a mieux fait, en faveur de Carouge, que Pierre-Claude de la Fléchère. Les historiens se sont cependant souvent montrés cavaliers à son égard, puisant dans son abondante correspondance à Turin le meilleur de leur ouvrages sans prendre la peine, ne serait-ce qu'un instant, de s'attarder sur son attachante personnalité* ».

L'action politique et humaniste du Comte de Veyrier, il est vrai souvent oubliée, aura pourtant des conséquences durables.

En 1816, lors de l'annexion du territoire de Carouge, les Genevois n'étaient guère enclins à accueillir à nouveau sur leurs terres des Juifs qu'ils avaient expulsés trois siècles plus tôt. S'ils furent finalement admis, ce n'était que la résultante de l'existence d'une communauté juive à Carouge qu'ils ne pouvaient ignorer. Mais si les circonstances extraordinaires qui ont donné naissance à cette cité n'avaient pas existé, aucune communauté juive n'aurait vu le jour et n'aurait pu s'établir ensuite dans la cité de Calvin.

Tout au plus, avec la Constitution fédérale de 1874, qui accordait l'émancipation des Juifs sur l'ensemble du territoire national, on aurait pu espérer voir leur arrivée à Genève. Mais dans ce cas, la communauté actuelle aurait un tout autre visage. Elle serait numériquement moins importante et moins diversifiée. Son patrimoine serait aussi bien moindre.

La Grande Synagogue, construite en 1859, n'aurait tout simplement jamais été érigée et seul un autre édifice, sans aucun doute bien différent, aurait pu être construit, mais certainement qu'au début du XXe siècle.

On comprend dès lors mieux l'importance de Carouge dans l'histoire des Juifs de Genève, et par voie de conséquence le rôle fondamental joué par le Comte de Veyrier dans ce processus.

Bien évidemment, on ne saurait oublier les autres personnalités qui ont contribué à la mise en place de cette politique libérale : Jean-Baptiste Foassat-Friot, l'intendant de la ville de Carouge ; M. de Mesmes de Loisinge, Commandant militaire de la place carougeoise ; le Sieur Serravalle, Avocat fiscal et gouverneur de la province à Chambéry ; M. Giuseppe Corté di Boncivino, Intendant général du Royaume et Ministre de l'intérieur ; Victor-Amédée III, jeune monarque qui insuffla une ère de modernité au Royaume ; enfin la population carougeoise qui montra un visage exemplaire de bienveillance à l'égard des minorités présentes dans cette cité.

Je conclurai par une anecdote : Cette semaine, alors que je préparais mon discours, je fus étonné de constater, sur un site britannique, que l'on vantait les mérites de cette cité : *le charme de ses rues, la typicité de son architecture sarde, sa joie de vivre, mais aussi l'esprit de tolérance qui en a fait une exception.*

Le site parlait de cette maison, de sa synagogue, de son école juive, et de l'action menée par Pierre-Claude de la Fléchère dans l'histoire carougeoise. Je suis donc heureux de voir que, même outre-Manche, nos amis anglais ont la délicatesse de parler de ce grand homme des Lumières.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie.



Jean Plançon

Président de l'Association Patrimoine juif genevois

16 chemin de l'Arvaz – 1255 Veyrier – Suisse

patrimoinejuifgenevois@gmail.com

Mobile suisse : +41 (0)79.202.33.70

Mobile français : +33 (0)7.83.24.83.18